

Mesdames, Messieurs,

Le Député a le plaisir de vous annoncer qu'une permanence se tiendra dans votre mairie

le vendredi 02 décembre 2022 de 9h à 12h

le vendredi 24 mars 2023 de 9h à 12h

le vendredi 14 juillet 2023 fermé jour férié

Nous serons également présents toutes les trois semaines sur le territoire. Chaque mairie mettra en place une permanence pour les personnes qui auraient des demandes, afin de répondre à leurs préoccupations.

Nous serons ravis de vous y accueillir.

Cordialement, Mr LEBAS Mickaël assistant parlementaire

